



**PROGRAMME DE L'OPERATION**

**MARCHE PUBLIC DE MAITRISE D'OEUVRE**

---

**RECONSTRUCTION DE LA RUE DES MOULINS (entre  
la Sente Albouy et la limite de commune)**

---

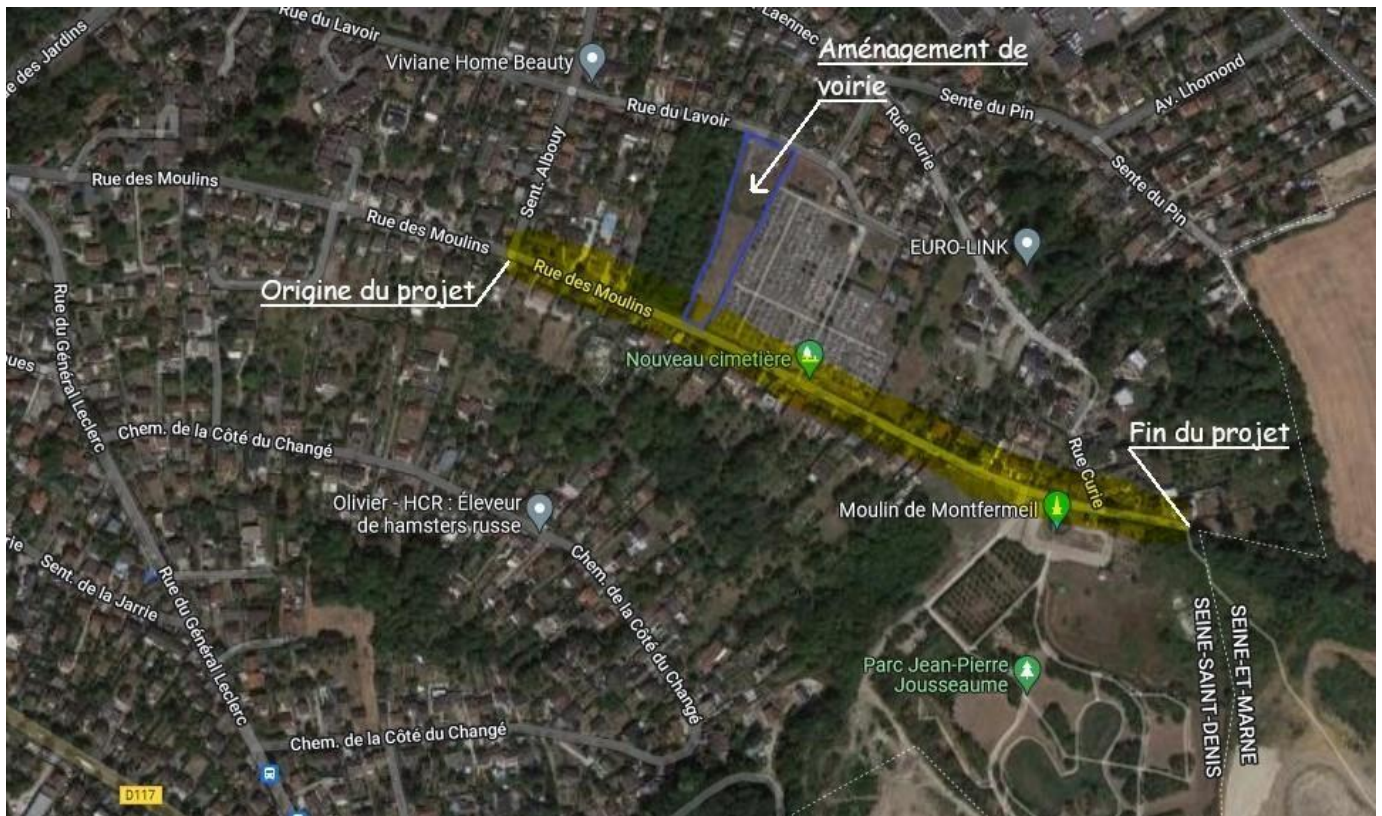
**Mairie de Montfermeil**  
7-11 place Jean Mermoz  
93370 MONTFERMEIL

# 1 CONTEXTE DE L'OPERATION

La ville de Montfermeil souhaite reconstruire la rue des Moulins de la Sente Albouy jusqu'à la limite de commune.

Cette opération de voirie a pour but :

- De rénover la voie de circulation desservant le cimetière et le moulin,
- De sécuriser et normaliser les cheminements piétons et les abords du cimetière.
- De réaliser un aménagement de voirie sur l'espace contiguë au cimetière (cadre bleu ci-dessous) accessible entre la rue des Moulins et la rue du Lavoir.
- De permettre aux usagers en vélo de stationner aux abords de ces équipements



## 2 ETUDES PREALABLES

L'état de la voirie présente beaucoup de déformations, faïençages et autres anomalies.

Il existe sur la parcelle contiguë au cimetière un portail condamné ainsi qu'une clôture à rénover.

Cette parcelle utilisée en stationnement n'est pas fonctionnelle et il y a possibilité de permettre un accès entre la rue des moulins et la rue du Lavoir.

La parcelle attenante au parc Jousseaume n'est pas adaptée au stationnement des usagers en vélo.

### 2-1 Diagnostic amiante

Les analyses des enrobés existants n'ont pas révélé la présence d'amiante.

## **2-2 Relevés topographiques**

Les relevés planimétriques et altimétriques de l'espace public concerné par les futurs travaux ont été réalisés.

## **3 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES**

### **3-1 Voirie**

La longueur du projet est de 580 ml pour la partie de la voirie existante, le projet doit également intégrer l'aménagement de la parcelle 271 d'environ 4 000 m<sup>2</sup> attenante au cimetière.

Entre la Sente Albouy et le terrain contigu au cimetière, il est prévu une voie de circulation à double sens et deux cheminements piétons.

Entre le terrain contigu au cimetière et la limite de commune, l'espace public sera aménagé en « zone de rencontre » ; cela implique une circulation des véhicules à une vitesse maximale de 20 km/h. Les piétons mobiles et les cyclistes sont prioritaires sur les automobilistes. Cette zone sera matérialisée par une signalisation verticale de type B52 et B53.



B52



B53

Sur le terrain adjacent au cimetière parcelle cadastrée OG 0271, qui relie la rue des Moulins à la rue du Lavoisier, il est prévu un aménagement de voirie comprenant :

- Un cheminement piéton,
- Une voie de circulation,
- Des aires de stationnement VL et cars
- La rénovation des murs de clôture du cimetière et de son accès.

Le revêtement définitif devra être perméable

Le stationnement des vélos aux abords du parc Jousseaume devra être étudié et proposé sur la parcelle attenante servant de parking actuellement .

### **3-2 Réseau ECLAIRAGE PUBLIC**

L'éclairage sera remplacé par un éclairage de type Led, y compris le remplacement des supports existants.

### **3-3 Assainissement**

Les collecteurs d'eaux usées et d'eaux pluviales ont fait l'objet d'investigations par Grand Paris Grand Est.

### **3-4 Adduction d'Eau Potable**

La canalisation d'alimentation et les branchements des riverains ont été remplacés durant le troisième trimestre 2022.

### **3-5 Clôture**

La clôture de type « palplanche » du cimetière, côté rue des Moulins, étant vétuste et instable, sera remplacée, avec un accès piéton au cimetière.

## **4 CALENDRIER PREVISIONNEL**

La durée des études est estimée à 4 mois et les travaux devraient être réalisés à partir du quatrième trimestre 2024 pour une durée de 6 mois période de préparation comprise

## **5 ENVELOPPE BUDGETAIRE**

Le montant des travaux est estimé à 700 000 € H.T.